ART. 11 N° CE402

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 septembre 2016

TERRITOIRES DE MONTAGNE - (N° 4034)

Adopté

« ou ».

AMENDEMENT

N º CE402

présenté par Mme Genevard, rapporteure et Mme Laclais, rapporteure

ARTICLE 11

À l'alinéa 2, substituer à la seconde occurrence du mot :	
« et »	
le mot :	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.